

Bureau CLE du SAGE Allan

Réunion n°8 – 10 septembre 2014

Etude socio-économique :

présentation des scénarios alternatifs par le prestataire Géo-Hyd

- Rappel de la méthode
- Déclinaison des mesures de l'enjeu transversal « Gouvernance, cohérence et organisation du SAGE »
- 1ères indications de coûts de l'ensemble des mesures du SAGE
- Focus sur les travaux des commissions thématiques

Commission Locale de l'Eau du 22 septembre 2014 à 16h

- Renouvellement partiel et conséquences
- Organisation de la prochaine réunion

Ressource quantitative

Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) du bassin de la Savoureuse

Points divers

- Information liaison ferroviaire France Suisse
- Calendrier

Bureau n°8 du
SAGE Allan
10/09/14

- Etude socio-économique
- Commission locale de l'eau du 22/09
- Ressource quantitative
- Points divers

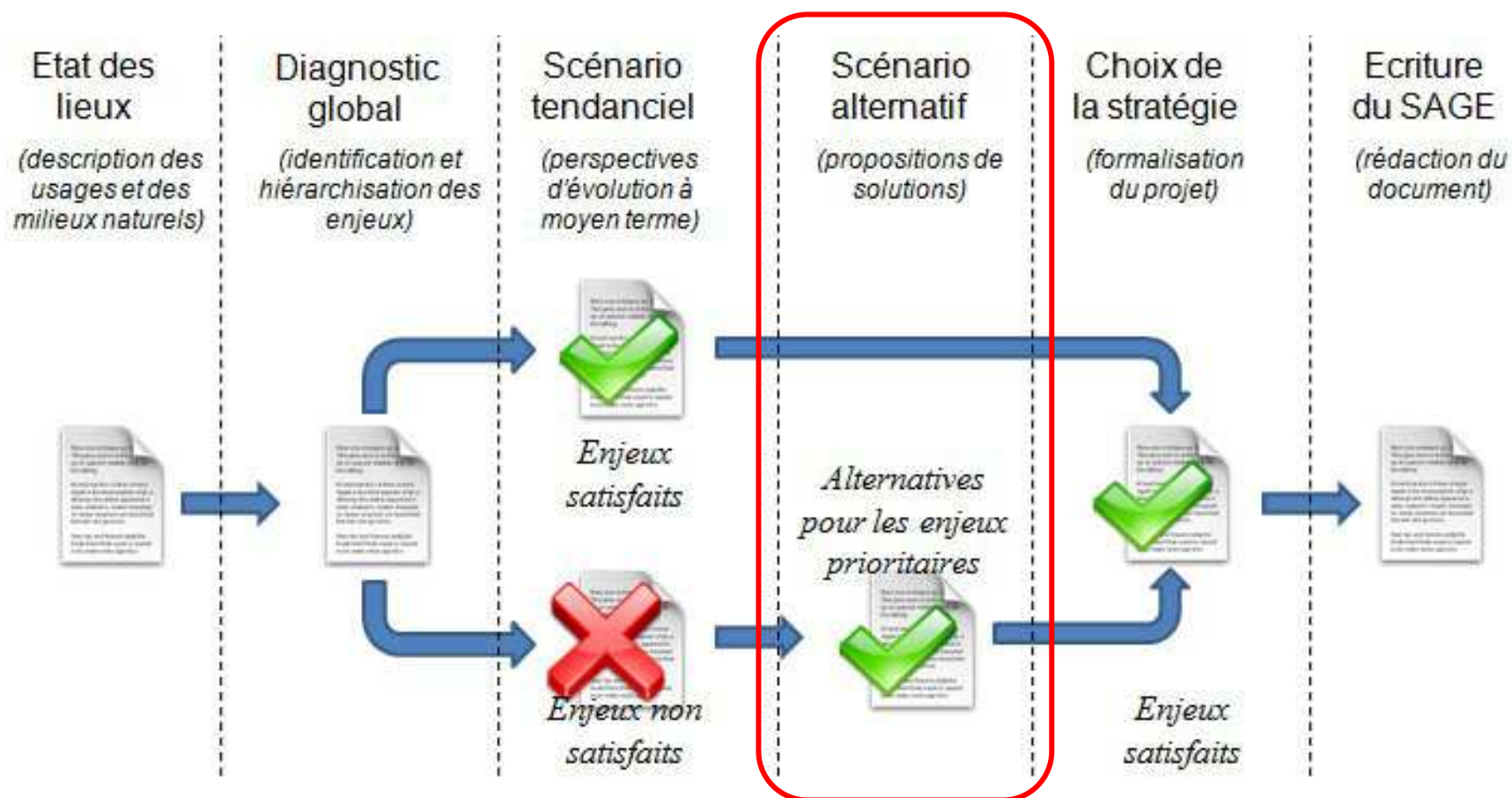


Etude socio-économique : présentation des scénarios alternatifs

Contexte: Procédure d'élaboration du SAGE

Sc. Tendanciels: Hypothèses de scénarios sans SAGE

Sc. Alternatifs: Proposer les solutions pour satisfaire les enjeux non satisfaits du territoire, avec le SAGE + identifier l'organisation pour la mise en œuvre du futur programme d'action



Calendrier



	Déc à avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov
Diagnostic socio-économique et scénario tendanciel	... production							
Scénarios alternatifs		production			arrêt de la production		production	
Bureau								validation
Inter-commissions et commissions								
CLE						validation		

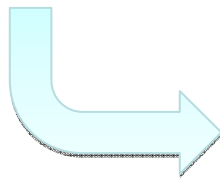


Méthode: Formulation des enjeux

Enjeux

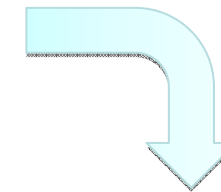
- Thèmes / orientations principales
- Affichage stratégique des priorités
- Nombre restreint (<10)

**Phase de
DIAGNOSTIC**



Objectifs

- Résultat que l'on veut atteindre
- Précis et mesurable (indicateurs)
- Nombre limité (10-20)



SAGE Allan:

5 enjeux
14 objectifs
49 mesures

Mesures

- Moyens d'atteindre l'objectif
- Constituent le plan d'actions
- Nombre variable

**Phase de
SCENARIOS**

Finalité de la phase de scénarios alternatifs

Exemple de construction:

Construction de scénarios « globaux »
= Préparatif de la future stratégie du SAGE

Thèmes	Sous thèmes	Ambition basse	Ambition moyenne	Ambition haute
Quantité	AEP	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Industrie	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Agriculture	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Qualité	Assainissement domestique	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Assainissement industriel	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Pollution diffuse Nitrates	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Pollution diffuse Pesticides	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Milieux	Continuité	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Morphologie	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Plans d'eau	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Zones humides	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Gouvernance	CLE	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	MO Locales	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3

Niveau d'ambition nécessaire pour assurer la compatibilité avec le SDAGE Loire-Bretagne

sc. global 1

sc. global 2

sc. global 3

Rappel scénario tendanciel



Synthèse des points traités

Usages domestiques <i>(AEP, assainissement)</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Maintien voire diminution des prélèvements due aux économies d'eau✓ Amélioration globale des stations d'épurations collectives✓ Lente amélioration de la conformité des installations d'assainissement non-collectif
Activités économiques <i>(agriculture, industrie, loisirs)</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Baisse des prélèvements en eau✓ Suivi et réduction des pollutions industrielles (en particulier pollutions toxiques)✓ Baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités et les gestionnaires de réseaux✓ Amélioration des pratiques agricoles; Protection des captages AEP
Milieux aquatiques et humides	<ul style="list-style-type: none">✓ Arrêt des aménagements lourds sur cours d'eau✓ Contrat de rivière sur une partie du bassin (arrive à échéance fin 2015)✓ Outils et programmes pour le thème inondation (PPRI, PAPI, TRI...)

Rappel scénario tendanciel



Synthèse des points encore problématiques

Usages domestiques <i>(AEP, assainissement)</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Sécurisation de la distribution d'eau potable✓ Gouvernance (besoin d'une vision à l'échelle du bassin versant)✓ Lente diminution des rejets de nutriments (notamment matières phosphorées et matières organiques)✓ Gestion des eaux pluviales
Activités économiques <i>(agriculture, industrie, loisirs)</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Pollutions diffuses agricoles (notamment pesticides)✓ Pollutions ponctuelles activités économiques (entreprises sous le seuil de déclaration)
Milieux aquatiques et humides	<ul style="list-style-type: none">✓ Actions de réduction du ruissellement✓ Restauration des milieux aquatiques (continuité, habitats, ripisylve, connexions latérales) hors contrat de rivière✓ Poursuivre les actions en faveur de la gestion des plans d'eau

Enjeu 1: Gouvernance, cohérence et organisation du SAGE

3 objectifs	Nombre de mesures
Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau	2
Améliorer la gestion concertée de l'eau et l'appropriation du SAGE par les acteurs locaux	4 → 3
Sensibiliser les acteurs et la population aux problématiques liées à la gestion l'eau	1

Proposition de scénarios alternatifs



Objectif 1: Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux

Mesure 1: Concilier le développement des activités socio-économiques et la préservation des milieux naturels

Descriptif mesure	<ul style="list-style-type: none">> Intégrer des préconisations dans le SAGE en particulier:<ul style="list-style-type: none">- Pour les zones d'activités (ex: limitation de l'imperméabilisation)- Pour les gravières (interdiction si impact sur les milieux)> Intégrer éléments de la Loi ALUR: conserver un espace non urbanisé et non imperméabilisé dans les plans locaux d'urbanisme (PLU)> Dans les zonages ressources majeures pour l'AEP, réglementer les activités impactantes sur la qualité de l'eau
Dimensionnement	/
Maitrise d'ouvrage pressentie	Structure porteuse du SAGE
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans (durée du SAGE)
Coût	Comptabilisé dans coût d'animation du SAGE

Proposition de scénarios alternatifs



Objectif 1: Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux

Mesure 2: Intégrer systématiquement les questions relatives à l'eau et aux milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme pour plus de cohérence

Descriptif mesure	<ul style="list-style-type: none">> Accompagner les collectivités dans les misés en compatibilité de leur document d'urbanisme avec les objectifs du SAGE> Intégrer un volet "ressource en eau" dans les Scot et les PLU
Dimensionnement	/
Maitrise d'ouvrage pressentie	Structure porteuse du SAGE
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans (durée du SAGE)
Coût	Comptabilisé dans coût d'animation du SAGE

Proposition de scénarios alternatifs



Objectif 1: Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux

Mesure 3: Assurer le portage et le suivi du SAGE

Descriptif mesure	<p>1- solliciter l'EPTB ou le futur EPAGE pour porter le SAGE</p> <p>2- suivi du SAGE</p> <ul style="list-style-type: none">> animation de la CLE, réalisation des tableaux de bord...> sensibilisation et conseil technique auprès des communes (mise en place d'une démarche d'économie d'eau, la gestion des zones humides, animation de réseaux de partenaires)
Dimensionnement	1 ETP (équivalent à temps plein) sur 6 ans
Maitrise d'ouvrage pressentie	Structure porteuse du SAGE
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans (durée du SAGE)
Coût	0,4 M€

Proposition de scénarios alternatifs



Objectif 1: Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux

Mesure 4: Identifier, mobiliser les maitrises d'ouvrage du territoire et les coordonner

Descriptif mesure	<p>1- accompagner les acteurs pour l'émergence, la mise en œuvre et le suivi d'accord cadre/programmes contractuels pour la restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques et la sécurisation eau potable</p> <p>2- > assurer la coordination avec les actions suisses du reste du bassin versant</p> <p>2- > accompagner les collectivités pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI : réunion d'information, coordination sur les positionnements des collectivités inondation/cours d'eau...</p> <p>> s'assurer d'une structuration des maîtres d'ouvrages à une échelle pertinente et avec des moyens (humains, matériels...) suffisants</p>
Dimensionnement	Renforcement de la cellule d'animation: 1 ETP
Maitrise d'ouvrage pressentie	Structure porteuse du SAGE
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans (durée du SAGE)
Coût	0,4 M€

Proposition de scénarios alternatifs



Objectif 1: Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux

Mesure 5: Coordonner et mettre en œuvre le SAGE

Descriptif mesure	<p>La CLE accompagne la mise en œuvre et le suivi du SAGE :</p> <ul style="list-style-type: none">- les acteurs concernés informent annuellement la CLE de l'avancée des programmes, projets, documents produits...- la CLE est consultée pour avis dans le cadre de procédures réglementaires (ex: délimitation de certaines zones humides)- la CLE est informée des projets relevant du régime ICPE pouvant avoir une incidence négative sur l'atteinte des objectifs du SAGE- la CLE est associée aux procédures d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme afin d'assurer la compatibilité avec le SAGE
Dimensionnement	/
Maitrise d'ouvrage pressentie	Structure porteuse du SAGE
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans (durée du SAGE)
Coût	Comptabilisé dans coût d'animation du SAGE

Proposition de scénarios alternatifs



Objectif 1: Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux

Mesure 7: Réaliser le plan de communication du SAGE

Descriptif mesure	<ul style="list-style-type: none">> réaliser et diffuser des documents d'information pédagogiques> assurer une animation sur les thèmes qui le nécessitent> animation de réseaux de partenaires : dans le cadre de la commission qualité de l'eau + mise en place d'un réseau pour le partage des connaissances sur les mesures compensatoires et/ou entre les acteurs pouvant extraire des matériaux (gravières) et ceux pouvant les utiliser (ex: recharge granulats pour la restauration morphologique)> diffuser une lettre d'information SAGE aux communes
Dimensionnement	/
Maitrise d'ouvrage pressentie	Structure porteuse du SAGE
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans (durée du SAGE)
Coût	Comptabilisé dans coût d'animation du SAGE

Enjeu 2: Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

3 objectifs	Nombre de mesures
Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau	3
Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau	3
Faire coïncider durablement besoins et ressources	2

ENJEU 2: Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 8: Elaborer un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE	collectivités territoriales / EPCI compétents AEP / EPTB ??	/	0,1 M€
Mesure 9: Exploiter ou mobiliser une ou plusieurs ressources d'eau potable de substitution pour les principaux bassins populationnels	collectivités territoriales / EPCI compétents AEP / structure porteuse du SAGE ? / services de l'Etat ?	Pas de chiffrage	/
Mesure 10: Anticiper et prévoir la gestion de la ressource en eau en situation de crise	services de l'Etat	Pas de chiffrage	/

Mandat d'un groupe de rédaction

Sécurisation AEP



Réunion de la commission Ressource quantitative du 08/07 :

Proposition de mandater un groupe de rédaction pour le cahier des charges du Schéma Directeur Alimentation en Eau Potable pour échanger sur :

- l'intégration des études existantes et recherche de ressources en cours
- le dimensionnement spatial
- le calendrier
- les parties prenantes et le comité de suivi

Proposition du groupe de rédaction :

CAB + PMA + CG90 + CG25 + CG70 + Conseil hydrogéologue + ARS + Préfecture 90 (coordonnatrice) + Agence de l'eau + DREAL

ENJEU 2: Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 11: Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements <i>Voir focus</i>	EPCI compétents AEP	<u>ambition 1:</u> même objectif pour tout le bassin	7,3 M€
Mesure 12: Optimiser les pratiques, modes de consommation et technologies économes en eau	structure porteuse du SAGE	<u>ambition 2:</u> objectif plus ambitieux (à atteindre plus rapidement) pour le ss bassin de la Savoureuse	0,4 M€
Mesure 13: Permettre la remobilisation de ressources actuellement non utilisées	EPCI compétents AEP		

Focus mesure 11 (Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements)

>> Définir des objectifs dans le SAGE

proposition d'indiquer un objectif -> de rendement de réseaux, ex: 85%
-> ou, de renouvellement de réseaux, ex: 2%

> bilan sur les réseaux d'alimentation en eau potable connus*:

	2008	2009	2010	2011	2012
Moyennes des rendements de réseaux (sur 11 des 22 UGE)	69,5%	69,2%	77,1%	81,6%	79,4%
Moyennes des taux de renouvellements (sur 6 des 22 UGE)	0,5 %	6,1 %	5 %	1,7 %	1,7 %

> objectifs des rendements exigés par le Grenelle :

85 % de rendement (calcul sur les 3 dernières années) ou à défaut $65 + 0,2 \times \text{ILC}^{**}$

*** ILC : Indice Linéaire de Consommation ([pour en savoir plus](#))*

ENJEU 2: Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

Objectif 6: Faire coïncider durablement besoins et ressources

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 14: Garantir l'adéquation besoin/ressource	structure porteuse du SAGE / services de l'Etat	/	/
Mesure 15: Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur la sous bassin de la Savoureuse	collectivités territoriales / EPCI / services de l'Etat?	/	/

Enjeu 3: Améliorer la qualité de l'eau

3 objectifs	Nombre de mesures
Réduire les pollutions diffuses (phyto et nitrates)	4
Réduire les pollutions ponctuelles	3
Améliorer les connaissances et identifier les pollutions	2

ENJEU 3: Améliorer la qualité de l'eau

Objectif 7: Réduire les pollutions diffuses (phyto et nitrates)

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 16: Poursuivre la mise en oeuvre des plans d'actions pour la restauration pour la qualité de l'eau dans les aires d'alimentations de captages prioritaires du SDAGE	opérateurs agricoles / collectivités territoriales	100 % de surface de MAE engagée	5,4 M€
Mesure 17: Poursuivre l'animation agricole et développer le conseil aux exploitants <i>(partie agri phyto)</i>	opérateurs agricoles / collectivités territoriales / EPCI (porteurs de projet)	ambition 1: Allan Allaine (préconisations SDAGE) ou masses d'eau dédiées à l'AEP + ressources stratégiques majeures ambition 2: tout le bassin	1,1 M€ à 3 M€
Mesure 18: Sensibiliser les collectivités et gestionnaires de réseaux et les accompagner à réduire voire supprimer leur utilisation de produits phytosanitaires	collectivités territoriales / Fredon	ambition 1: Allan Allaine (préconisations SDAGE) ambition 2: tout le bassin	0.5 M€
Mesure 19: Limiter les pollutions par ruissellement des eaux pluviales		ambition 1: secteurs à enjeu ruissellement ambition 2: tout le bassin	pas de coûts associés (ou fournir éléments sur travaux à réaliser)

ENJEU 3: Améliorer la qualité de l'eau

Objectif 8: Réduire les pollutions ponctuelles

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 20: Réduire les rejets des stations d'assainissement notamment pour les pollutions par le phosphore <i>Voir focus</i>	services de l'Etat	/	
Mesure 21: Améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement	collectivités territoriales / EPCI	réhabilitation de branchements hypothèse de 25% des branchements	9,4 M€
Mesure 22: Inciter les gestions de l'eau intégrées des entreprises	CCI / CMA	<u>ambition 1</u> : tout le bassin <u>ambition 2</u> : objectif plus ambitieux (calendrier) pour la Savoureuse	3,4 M€

Focus mesure 20 (Réduire les rejets des stations d'assainissement notamment pour les pollutions par le phosphore)

> état des pollutions phosphore par les STEP

13 masses d'eau identifiées par l'agences en risques de non attente des objectifs environnementaux (RNAOE) pour les pollutions ponctuelles

Besoin données autosurveillance DDT pour les STEP de + 2000EH

>> Conserver la mesure? La faire évoluer vers une cible différente (milieu agricole) ?

Le SDAGE identifie la Lizaine, la Savoureuse et la Madeleine comme ayant des milieux superficiels atteints par des phénomènes d'eutrophisation et recommande la mise en place de contrats de milieux intégrant des actions visant à réduire les sources phosphorées et à favoriser la couverture des sols en hiver

ENJEU 3: Améliorer la qualité de l'eau

Objectif 9: Améliorer les connaissances et identifier les pollutions

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 23: Identifier, caractériser les eaux souterraines et surveiller l'état des masses d'eau pour préserver les eaux souterraines mobilisables pour l'alimentation en eau potable actuelle et future	collectivités territoriales	<u>suivi qualité</u> : sur 2 piézomètres, pour paramètres limitants (pollution historique d'origine industrielle et pesticides a minima) suivi phyto: analyses mensuelles <u>suivi quantité</u> : installations de 2 piézomètres	0,07 M€
Mesure 24: Développer, coordonner et valoriser les réseaux de mesure qualitatif et quantitatif des eaux	collectivités territoriales	3- suivi qualité des eaux sur un site pilote substances médicamenteuse + PCB	3672 €

Enjeu 4: Prévenir et gérer les risques d'inondation

3 objectifs	Nombre de mesures
Réduire la vulnérabilité en adaptant l'aménagement du territoire au risque inondation	2
Agir sur les effets de l'aléa sur le territoire	3
Améliorer la gestion du risque inondation	5

ENJEU 4: Prévenir et gérer les risques d'inondation

Objectif 10: Réduire la vulnérabilité en adaptant l'aménagement du territoire au risque inondation

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 25: Accompagner la mise en œuvre des outils existants	structure porteuse du SAGE	Renforcement 0,5 Equivalent à Temps Plein (ETP)	0,2 M€
Mesure 26: Définir les secteurs à enjeux ruissellement pour une meilleure prise en compte dans la gestion foncière	structure porteuse du SAGE / collectivités territoriales	<u>ambition 1:</u> localisation + programmes d'actions + inscription doc d'urbanisme <u>ambition 2:</u> ambition 1 + acquisition de parcelles	0,1 M€

ENJEU 4: Prévenir et gérer les risques d'inondation

Objectif 11: Réduire les effets de l'aléa sur le territoire

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 27: Réduire le ruissellement dans les zones urbanisées par la mise en place de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales	collectivités territoriales	/	/
Mesure 28: Identifier et préserver les zones d'expansion de crues	structure porteuse du SAGE	1 étude	0,01 M€
Mesure 29: Favoriser des méthodes culturelles limitant l'érosion	opérateurs agricoles / collectivités territoriales / EPCI (porteurs de projet)	animation incluse dans mesure "Poursuivre l'animation agricole et développer le conseil aux exploitants"	/

ENJEU 4: Prévenir et gérer les risques d'inondation

Objectif 12: Améliorer la gestion du risque inondation

Contenu possible des scénarios				
Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans	
<p>Mesure 30: Généraliser les Plans Communaux de Sauvegarde, optimiser les PCS existants et favoriser la solidarité intercommunal</p>	structure porteuse du SAGE	Temps d'animation chiffré par ailleurs (0,5 ETP) <u>ambition 1:</u> 100 % des communes comprises dans un PPRI <u>ambition 2:</u> tout le bassin	/	
<p>Mesure 31: Gérer les ouvrages (bassins et digues) existants (...)</p>	structure porteuse du SAGE	/	/	
<p>Mesure 32: Améliorer le dispositif d'alerte sur les cours d'eau principaux, mettre en place un dispositif sur cours d'eau secondaires</p>	services de l'Etat (DREAL)	/	/	
<p>Mesure 33: Gérer le retour à la normale (post-crues)</p>	EPTB / CCI?	/	/	
<p>Mesure 34: Informer les populations et les professionnels et diffuser les possibilités de protection contre les épisodes fréquents d'inondation</p>	structure porteuse du SAGE	Temps d'animation chiffré par ailleurs (0,5 ETP)	/	

Enjeu 5: Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides

3 objectifs	Nombre de mesures
Préserver et restaurer les cours d'eau, en particulier en matière de morphologie et de continuité	3
Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides	13

ENJEU 5: Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides

Objectif 13: Préserver et restaurer les cours d'eau, en particulier en matière de morphologie et de continuité

Contenu possible des scénarios			
Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 35: Rétablir les continuités écologiques (sédiments et poissons) des cours d'eau	collectivités territoriales / EPCI / propriétaires d'ouvrages	<u>ambition 1:</u> cours d'eau liste 2 (29 ouvrages) <u>ambition 2:</u> ambition 1 + ouvrages déterminés par la CLE et suite à l'étude globale (en lien avec tronçons prioritaires restauration morphologique)	1,8 M€ à 2,7 M€
Mesure 36: Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau	collectivités territoriales / EPCI	<u>ambition 1:</u> 50 % des 62,7 km de tronçons prioritaires <u>ambition 2:</u> 100 %	9,8 M€ à 19,5 M€
Mesure 37: Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau en favorisant leur intégration dans les documents d'urbanisme	structure porteuse du SAGE / collectivités territoriales / EPCI	<u>1- un diagnostic</u> Ou <u>ambition 1:</u> linéaire de la Savoureuse <u>ambition 2:</u> tout le SAGE <u>2- travaux:</u> pas de chiffrage, compris dans les travaux hydromorpho à adapter	0,03 M€

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 38: Tendre vers les débits biologiques des cours d'eau et réduire les déficits d'écoulement d'étiage	services de l'Etat	2- <u>ambition 1:</u> ss bassin de la Savoureuse en 2 ans puis tt le bassin <u>ambition 2:</u> tout le bassin	0,06 M€
Mesure 39: Améliorer le relais d'information auprès des entreprises et particuliers propriétaires d'ouvrages pour leur permettre de mieux gérer leur ouvrage	structure porteuse du SAGE	<u>ambition 1:</u> ss bassin de la Savoureuse (2 ans) <u>ambition 2:</u> tout le bassin	/
Mesure 40: Identifier les zones humides (ZH) 1- <i>Étude de prélocalisation dép70</i> 2- <i>Inventaires à la parcelle</i> 3- <i>Classement des ZH prioritaires</i>	structure porteuse du SAGE / communes / CEN	1- une étude de prélocalisation 2- chiffrage par nb de communes 3- groupe interne à la CLE	0.9 M€
Mesure 41: Mettre en œuvre des programmes de restauration, d'entretien et de gestion des zones humides 1- <i>programme de restauration</i> 2- <i>mise en place de convention de gestion</i>	collectivités territoriales (dont CG) / propriétaires de parcelles / CEN	1- contractualisation (ex: MAE) <u>ambition 1:</u> 20 % de la surface ZH <u>ambition 2:</u> 50 % de la surface en ZH 2- temps d'animation chiffré par ailleurs	1,2 M€ à 3 M€

ENJEU 5: Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides

Objectif 14: Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 42: Connaître les zones humides et informer les communes pour améliorer leur prise en compte en amont des projets d'aménagements	structure porteuse du SAGE	/	/
Mesure 43: Inscrire la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme	collectivités territoriales (CT)	temps d'animation pour l'accompagnement des CT	/
Mesure 44: Acquérir certaines zones humides et garantir leur préservation à long terme	CT / EPCI / CEN	équivalent objectif Grenelle (1,3% de la surface connue des ZH)	0,3 M€
Mesure 45: Mutualiser les connaissances et les moyens favorables aux projets de compensation	CG 70	/	/
Mesure 46: Préserver les cours d'eau et les zones humides de la création de plans d'eau non compatibles avec leur préservation	CT / EPCI / services de l'Etat / particuliers	/	2,1 M€ À 5,1 M€

ENJEU 5: Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides

Objectif 14: Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides

Contenu possible des scénarios

Intitulé	Maitrise d'ouvrage	Dimensionnement	Coût à 10 ans
Mesure 47: Préserver les têtes de bassins versants	structure porteuse du SAGE	une étude	0,04 M€
Mesure 48: Limiter et prévenir la dispersion des espèces invasives faunistiques et floristiques 1- cartographie 2- surveillance (animation) 3- site d'expérimentation 4- information/sensibilisation	structure porteuse du SAGE	1- une étude 2- temps d'animation chiffré par ailleurs 3- une plateforme 4- temps d'animation chiffré par ailleurs	0,1 M€
Mesure 49: Recréer et entretenir les ripisylves 1- entretien 2- replantation 3- informations aux riverains	collectivités territoriales (CT) / EPCI	100 % des linéaires en entretien courant 10 % des linéaires en plantation	4 M€
Mesure 50: Favoriser la bonne gestion des plans d'eau 1-diagnostic 2-guide de bonne pratique 3-réunion d'information	structure porteuse du SAGE / CT / EPCI	Base de 500 étangs sur tout le SAGE priorité ss bassin Savoureuse et Allaine	/

Bureau n°8 du
SAGE Allan
10/09/14

- Etude socio-économique
- Commission locale de l'eau du 22/09
- Ressource quantitative
- Points divers



Commission locale de l'eau
du 22 septembre

Suite aux élections municipales, la CLE est en partie renouvelée (6 représentants des collectivités remplacés) :

- Didier Klein, maire de Taillecourt, désigné par l'AMF du Doubs, remplaçant Bernard Petit
- Philippe Claudel, maire d'Etupes, désigné par l'AMF du Doubs, remplaçant Michel Kipfer
- Michel Claudel, maire de Brevilliers, désigné par l'AMF de la Haute-Saône, remplaçant Henri Jacquot
- Roger Scherrer, maire de Florimont, désigné par l'AMF du Territoire de Belfort, remplaçant Hubert Ecoffey
- Jean-Jacques Duprez, maire de Lebetain, désigné par la CC Sud Territoire, remplaçant Arlette Ecabert
- Patrice Vernier, maire de Vandoncourt, désigné par Pays de Montbéliard Agglomération, remplaçant Marc Tirole

L'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 modifie l'arrêté du 27 novembre 2012 portant constitution de la CLE du SAGE Allan.

Accueil des nouveaux membres le 11 juin : Réunion d'information destinée aux nouveaux élus avec 18 participants.

Réunion le 22 septembre à 16h (horaire avancé)

Ordre du jour :

1. Rappel du rôle du SAGE et de ses étapes d'élaboration
2. Renouvellement institutionnel de la CLE comme suite aux nouvelles désignations de représentants
3. Etude « Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios » : Présentation des deux premières phases de l'étude par le prestataire Géo-Hyd pour validation
4. Questions diverses

Informations complémentaires :

- présence de M. le Préfet 90, en charge de la procédure d'élaboration du SAGE Allan
- diffusion d'une partie du film Zest durable « Mise en conformité des plans d'eau »
<http://zestdurable.net/mise-en-conformite-des-plans-deau/>
- verre de l'amitié
- point presse à la fin du mois de septembre

Bureau n°8 du
SAGE Allan
10/09/14

- Etude socio-économique
- Commission locale de l'eau du 22/09
- Ressource quantitative
- Points divers



Ressource quantitative : Plan de Gestion de la Ressource en Eau

Lien entre PGRE, SAGE et révision des autorisations de prélèvements

Le PGRE permet d'inscrire les révisions des autorisations de prélèvement dans un contexte plus global.

Le SAGE, via le PGRE, conduit à une répartition par usage, que les services de l'Etat répartissent ensuite par usager.

Calendrier :

- 1^{ère} réunion du sous groupe de travail le 30 juin
- Travail avec les services de l'Etat en cours
- Prochaine réunion du sous groupe à l'automne

Bureau n°8 du
SAGE Allan
10/09/14

- Etude socio-économique
- Commission locale de l'eau du 22/09
- Ressource quantitative
- Points divers



Points divers

Projet : Reprise des circulations ferroviaires sur la ligne Belfort - Delle

11 communes concernées : Danjoutin, Andelnans, Sevenans, Moval, Meroux, Charmois, Bourgogne, Morvillars, Grandvillars, Joncherey et Delle

3 sous bassins versants : Savoireuse, Bourbeuse et l'Allaine/ Allan

Enquête publique : mi-décembre / fin février

Aujourd'hui simple information (SAGE non approuvé donc la CLE ne formule pas d'avis mais peut réagir durant l'enquête publique)



A vos agendas

Prochaines réunions automne / hiver 2014 :

- Lundi 22 septembre, 16h : CLE n° 4
- Jeudi 16 octobre, 14h30 : réunion d'inter commissions / élaboration des scénarios alternatifs
- Mardi 4 novembre, 14h30 : réunion de bureau n° 9 / validation étude Géo-Hyd
- Décembre : réunion de bureau n° 10 / consolidation orientations stratégiques et préparation CLE

Janvier 2015 : choix de la stratégie du SAGE en CLE au regard de l'évaluation environnementale

sept-14 nov-14 déc-14 janv-15 févr-15 mars-15 mai-15 juin-15 sept-15 oct-15 nov-15 déc-15 févr-16 mars-16 avr-16 mai-16 juin-16

Période électorale

Etude Géohyd

Accompagnement juridique DPC

B. Phase d'élaboration

1. Etat initial et diagnostic

Complément diagnostics socio-économique par prestataire

QE4

CLE n°5 de choix du scenario du SAGE (stratégie)

2. Tendances et scénarios

Priorisation des objectifs

Elaboration tendances d'évolutions

QE4

Avis en comité d'agrément sur la stratégie

Elaboration scénarios

InterCOM bureau

3. Choix de la stratégie

Rédaction document de synthèse de l'état des lieux

Rédaction orientations stratégiques

QE5

CLE n°7 : adoption V1 du SAGE pour consultation

Vote de la CLE + avis du comité d'agrément

QE5

CA

4. Rédaction du SAGE

Rédaction de l'évaluation environnementale

Rédaction des documents PAGD et règlement

Commissions

QE6

QE7

Avis des collectivités

Enquête publique + avis du comité d'agrément

CLE n°6 : V0 du SAGE

Avis en comité d'agrément sur V1

5. Validation finale

Merci pour votre attention



CONTACT

Marie-laure BERTHOMMÉ
Animatrice SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON

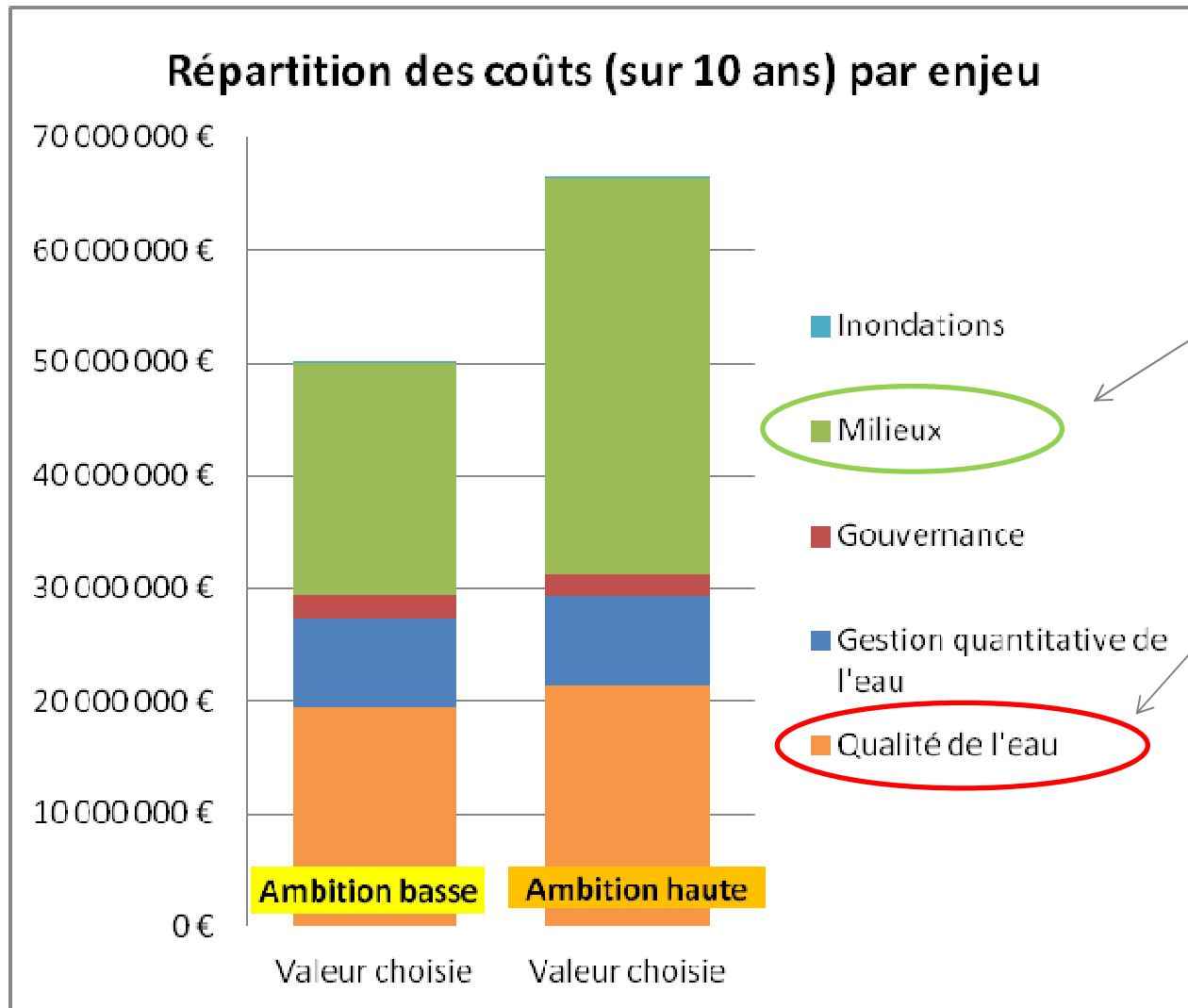
Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 56 / 07 77 84 00 90

sage.allan@eptb-saone-doubs.fr

Bilan des coûts par enjeu

Coût total du SAGE évalué entre **50 M€** et **66 M€** sur 10 ans



Enjeux nécessitant les plus gros efforts financiers:

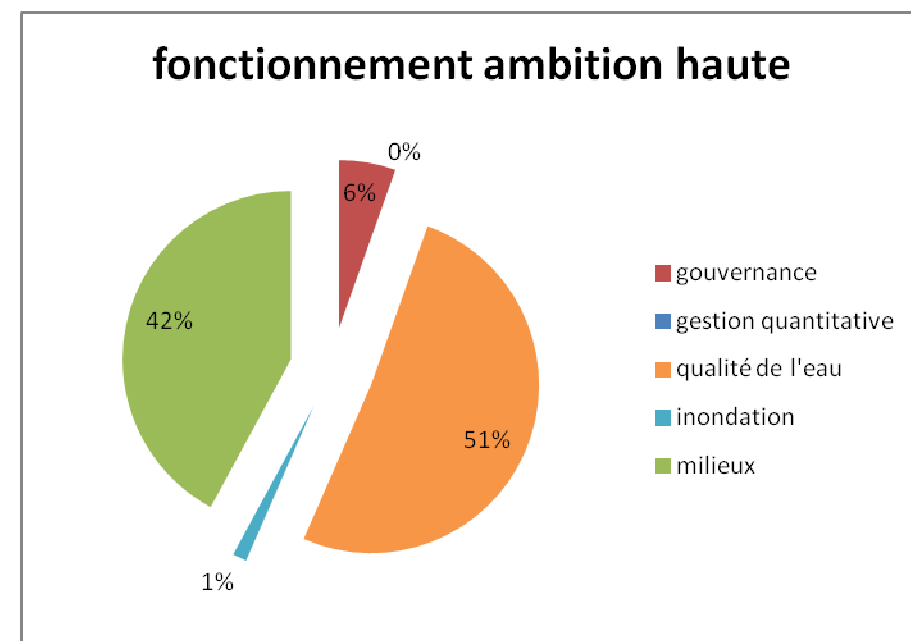
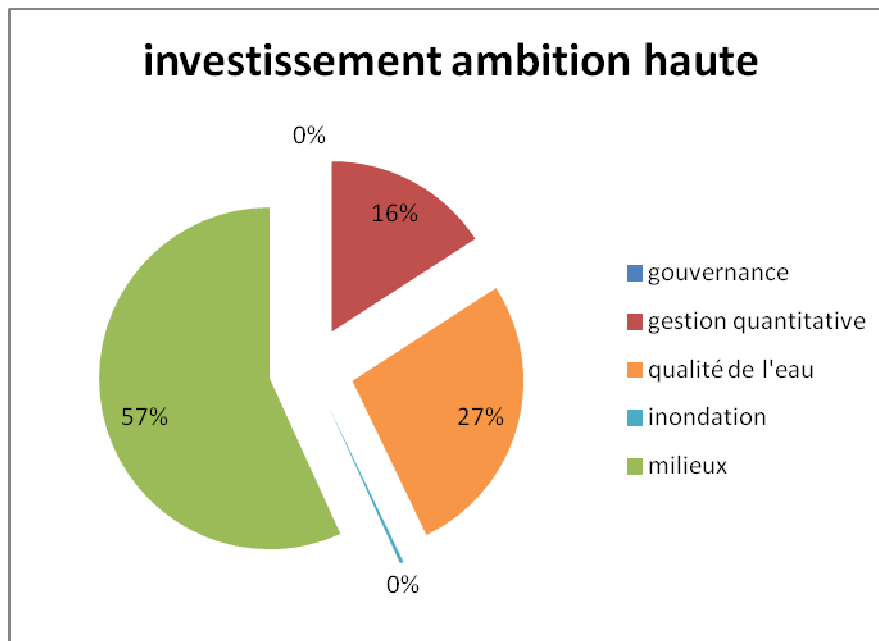
Milieux: travaux hydromorphologie, ripisylve

Qualité de l'eau: Mesure agroenvironnementale, protection des captages, renouvellement réseaux d'assainissement...

Bilan des coûts : répartition des coûts d'investissement et de fonctionnement par enjeu

Coûts d'investissement: réalisation d'études, de diagnostics, de travaux...

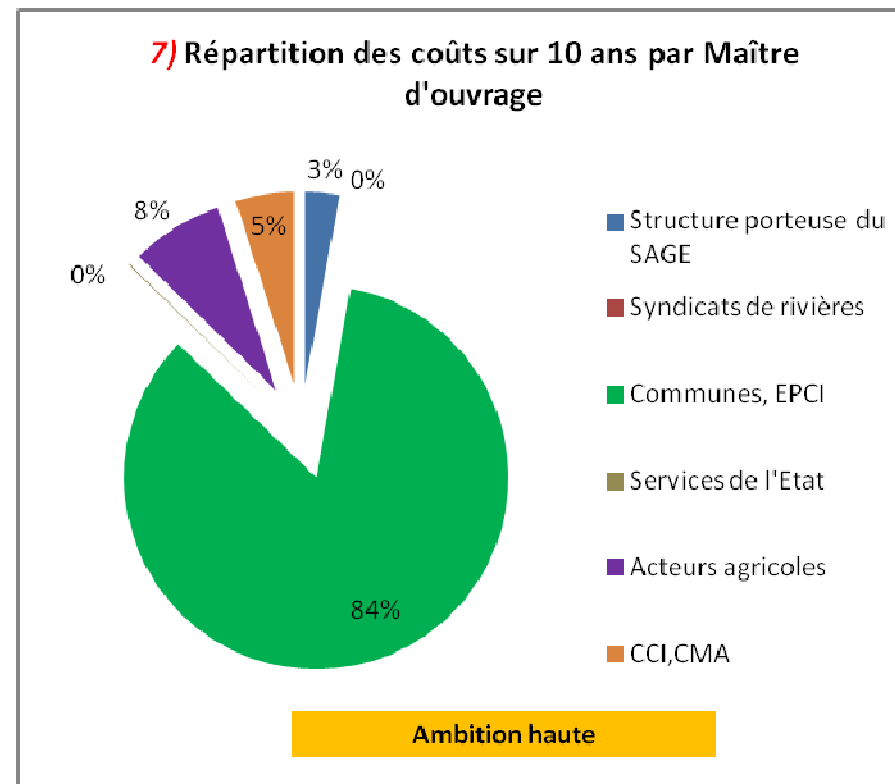
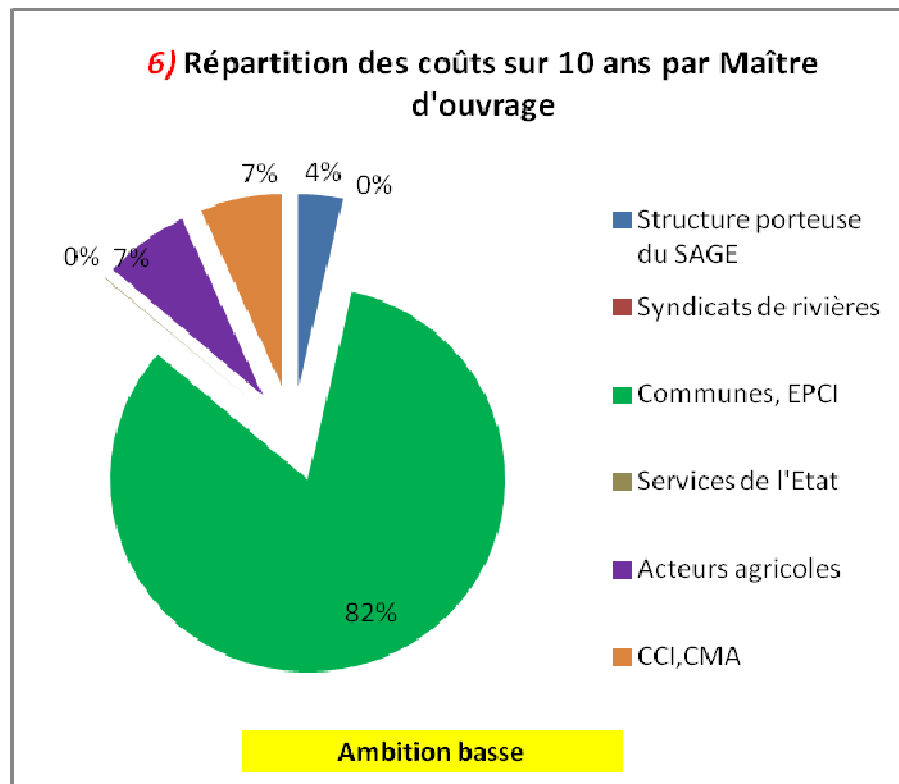
Coût de fonctionnement: animation du SAGE, formation...



75% de l'enveloppe globale sont liés aux coûts d'investissement

Résultats présentés sur la base des coûts de l'ambition haute

Bilan des coûts : répartition par maîtrises d'ouvrages



82% des coûts supportés par les communes et EPCI et collectivités territoriales

Bilan des coût: investissements et fonctionnements



R rendement de l'année N : [Fiche descriptive de l'indicateur P104.3 Rendement du réseau de distribution](#)

$$R = \frac{\text{volume consommé mesuré} + \text{volume non mesuré estimé} + \text{volume de service} + \text{volume vendu à d'autres services}}{\text{volume produit} + \text{volume acheté à d'autres services}} \times 100$$

En cas de variations importantes des ventes d'eau, le rendement est calculé sur trois années.

ILC : Indice Linéaire de Consommation – Formule de calcul détaillée dans le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 et ainsi que dans les articles D.213-48-14-1 et D.213-74-1 du Code de l'environnement.

$$\text{où ILC} = \frac{\text{volume moyen journalier consommé par les usagers et les besoins du service} + \text{vente d'eau à d'autres services (en m}^3\text{)}}{\text{linéaire de réseau hors branchements (en km)}}$$

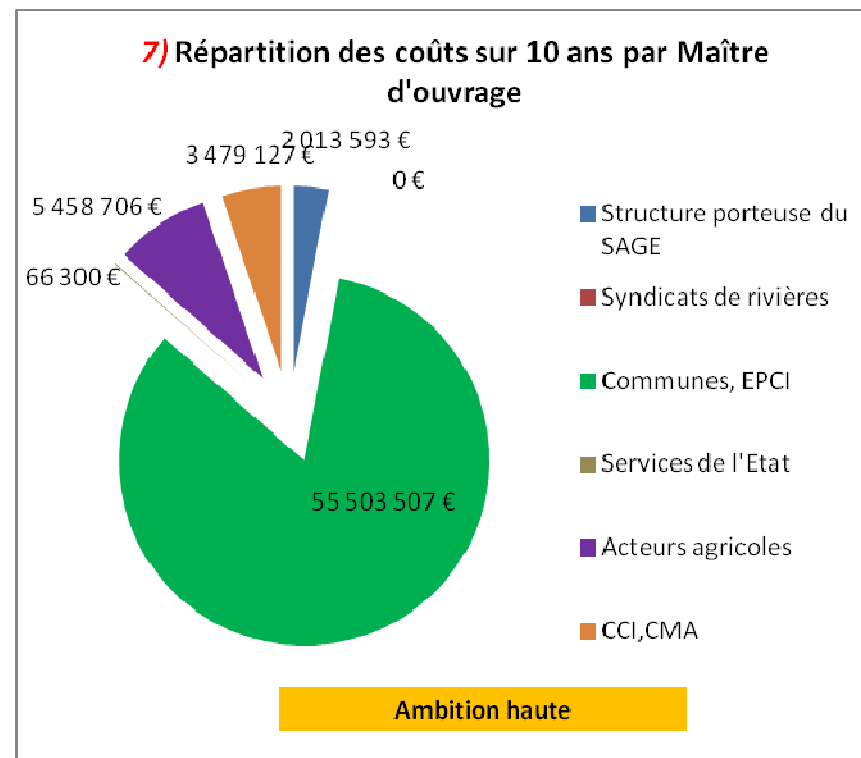
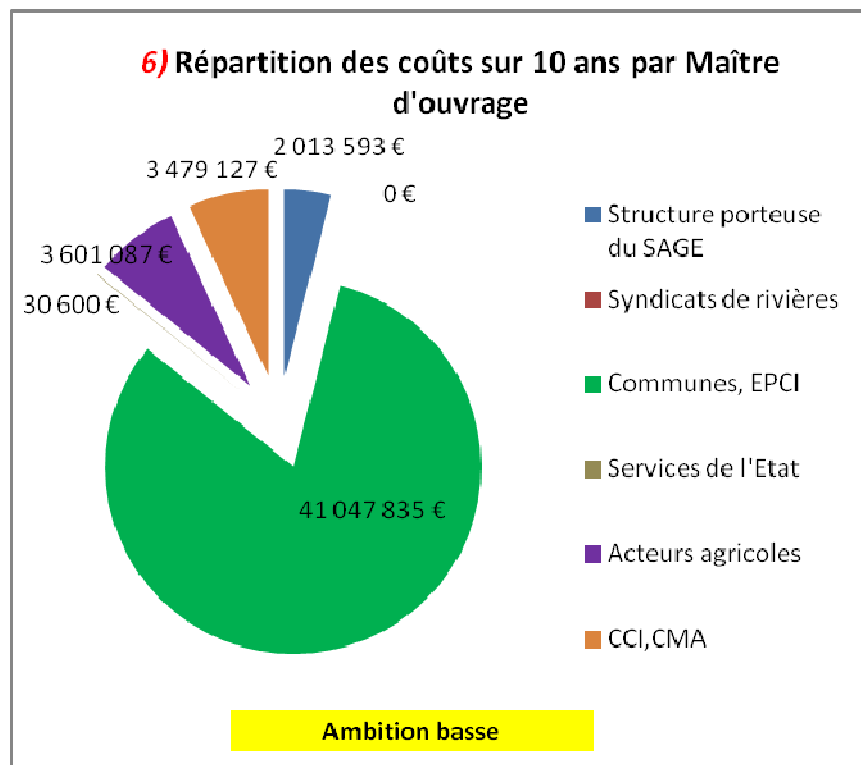
[retour](#)

Prévisionnel des ETP



Structures	Enjeux	Objets	Nombre Equivalent à Temps Plein (ETP) sur la durée du SAGE
structure porteuse du SAGE	Gouvernance	animation générale du SAGE	1 ETP
		émergence de projets restauration morphologie et suivi mise en œuvre de la sécurisation eau potable	
services de l'Etat	inondations	accompagner la mise en œuvre des outils existants + promouvoir la solidarité intercommunal, mettre en place des exercices de simulation + établir une culture du risque +encourager les solutions alternatives de gestion eaux pluviales	0,5 ETP
opérateurs agricoles (/ collectivités territoriales / EPCI (porteurs de projet))	qualité de l'eau	animation agricole (dont "Favoriser des méthodes culturales limitant l'érosion"), développer le conseil aux exploitants et coordonner les réseaux de suivi qualité et sensibiliser les collectivités	1 ETP
CCI / CMA		diagnostics entreprises	0,5 ETP
Total			3 ETP

Bilan des coûts : répartition par maitrises d'ouvrages



75% des coûts supportés par les communes et EPCI et collectivités territoriales